

HAITI
ACTIONS POST TREMBLEMENT DE TERRE
SOUTENUES PAR LA VOIX DE L'ENFANT

Plus d'un an après le tremblement de terre meurtrier qui a frappé Haïti, le 12 janvier 2010, le bilan de la catastrophe est effroyable : on dénombre près de 230 000 victimes et plus de 1,5 million de personnes déplacées.

Face à l'ampleur de ce drame sans précédent, la Voix De l'Enfant s'est immédiatement mobilisée pour répondre aux besoins les plus urgents de la population et prioritairement ceux des enfants. Un premier envoi de 15 000 pastilles permettant de purifier 1,5 million de litres d'eau a été effectué vers le bidonville de Cité Soleil, à Port au Prince, et réceptionné par le responsable local de SOS Enfants. Du matériel informatique permettant d'assurer un lien permanent entre Paris et Port au Prince, a également été acheminé sur place.

Avec ses associations membres et partenaires présentes sur le terrain, pour certaines depuis plus de 20 ans, la Voix De l'Enfant a par ailleurs dressé un premier état des lieux des actions existantes qui pouvaient être pérennisées, puis des programmes qui pouvaient être engagés. Ainsi, plusieurs associations membres ont reçu un soutien financier pour leur programme de :

- soutien à 12 écoles accueillant 3000 élèves, achat de 500 kits scolaires d'urgence et formation des professeurs, dans la commune des Abricots ;
- sécurité alimentaire pour 150 enfants déplacés et isolés, dans la région de Saut d'Eau et Mirebalais ;
- reconstruction et rénovation de 2 écoles accueillant 700 élèves, à Cité Soleil, près de Port au Prince ;
- établissement de l'état civil de 500 enfants pour garantir un accès aux soins, à l'éducation et à la protection, soutien à 200 familles souvent monoparentales et formation de 3 officiers d'état civil et de 25 sages-femmes, dans la région de Lascahobas ;
- mise à l'abri d'une fillette isolée, ayant perdu toute sa famille sur place, suite au tremblement de terre, et regroupement familial en France.

Afin d'assurer le suivi et l'évaluation des programmes financés et d'identifier de nouveaux projets, une mission de la Voix De l'Enfant sera effectuée sur le terrain, en milieu d'année 2011.

Un grand merci à tous nos donateurs, particuliers et entreprises qui, par leur réactivité et leur précieux soutien financier, ont fait que ces actions, pour les enfants et leurs familles, soient réalisées dans les meilleurs délais. La tâche est lourde et immense : il ne faut pas que le temps nous fasse oublier ce pays si meurtri. Nos équipes sont debout et reconstruisent un avenir pour les enfants. Nous avons encore besoin de vous pour pérenniser les programmes engagés.

PROGRAMME DE **L'AGENCE D'AIDE ET DE LA COOPERATION TECHNIQUE ET
AU DEVELOPPEMENT (ACTED)**



HAITI

Département du Centre, Plateau central - Bas plateau
Commune de Lascahobas

**Appui à la réinsertion scolaire des enfants haïtiens rapatriés de République
Dominicaine
par l'obtention des papiers d'identité**

I) Description du projet

Ce projet a pour objectif d'aider à la réinsertion scolaire des enfants haïtiens rapatriés de République Dominicaine en facilitant l'obtention de papiers d'identité.

II) Objectifs spécifiques

- Appuyer la réinsertion scolaire d'enfants rapatriés par le biais de l'obtention de documents d'identité ;
- Sensibiliser la population et en particulier les parents, les autorités locales, les médias communautaires, les officiers d'état civil et les sages femmes à l'importance de l'identité.

III) Activités

1. Appui à la réinsertion scolaire de 500 enfants haïtiens rapatriés de République Dominicaine :

- Sélection des bénéficiaires : préparation des listes de noms avec les informations de base pour chaque personne par zone et par catégorie de situation, dans la mesure où les procédures administratives varient selon les situations.
- Enregistrement des enfants : à ce jour 112 enfants de moins de 25 mois ont obtenu des papiers d'identité et 110 enfants de 26 à 27 mois ont obtenu des papiers d'identité par jugements du Tribunal Civil de Mirebalais.

2. Formation des autorités locales :

- Formation des CASEC (Conseil d'Administration de Section Communale) et ASEC (Assemblées de Sections Communales) de la commune de Lascahobas : 1ère section communale Petit Fond, 2ème section communale Juampas et 3ème section communale La Hoye ;

- Formation des officiers d'Etat civil de la commune.

3. Sensibilisation de la société civile :

- Séances de sensibilisation destinées aux parents et familles de rapatriés ;
- Sensibilisation et formation de sages-femmes : 25 sages-femmes (dont 12 hommes) et une infirmière ;
- Sensibilisation de 3 médias communautaires. Cette sensibilisation a consisté à :
 - La diffusion d'un spot radiophonique d'information sur la radio Echo de la Sagesse Chrétienne de Lascahobas, insistant sur l'importance de faire un acte de naissance pour chaque nouveau-né et la nécessité pour la population de bien conserver ces documents et d'une émission radiophonique de 30 minutes qui a été diffusée sur les ondes de cette même station autour des causes et conséquences du dysfonctionnement du système de l'Etat Civil en Haïti et la nécessité pour la population de se mobiliser pour revendiquer le respect de son droit à l'identité ;
 - L'organisation d'une marche de sensibilisation dans la ville de Lascahobas avec des personnes réclamant la dotation d'actes de naissance à tous les citoyens et citoyennes du pays sans discrimination et sans exclusion ;
 - La pétition demandant à l'Etat d'agir afin de favoriser l'enregistrement de tous les enfants sans discrimination et sans exclusion ;
 - L'organisation de six rencontres avec une vingtaine d'organisations de la société civile dans les trois sections communales de Lascahobas : 300 personnes issues d'organisations clés de Lascahobas ont été sensibilisées à la thématique des rapatriés et de l'enregistrement à l'état civil ;
 - La sensibilisation de 10 000 personnes au cours de 100 rencontres sportives sponsorisées par le GARR (Groupe d'Appui aux Rapatriés et Réfugiés) dans le cadre d'un autre projet, mais aussi au cours de cinq championnats de football avec des jeunes des trois sections communales ;
 - La sensibilisation de près 225 enfants lors de l'organisation de trois clubs d'enfants dans la commune de Lascahobas.

IV) Bénéficiaires du projet

- 500 enfants ;
- 200 parents (souvent des familles monoparentales) ;
- 3 CASEC (Conseil d'Administration de Section Communale) ;
- 3 Officiers d'Etat Civil ;
- 25 Sages femmes ;
- 3 médias communautaires.

V) Partenaires de mise en œuvre

Association Kareen Mane
GARR – Groupe d'Appui aux Rapatriés et Réfugiés

PROGRAMME DE LA CHAÎNE DE L'ESPOIR



HAITI

Région de Grande Anse – Les Abricots

**Programme d'aide aux écoles accueillant des enfants
victimes du Séisme**

I) Description du projet

Favoriser et pérenniser la scolarisation des enfants déplacés suite au séisme et des enfants démunis dans la commune des Abricots, en facilitant leur accès à des établissements scolaires leur dispensant un enseignement de qualité.

II) Objectifs spécifiques

Le projet s'articule autour de trois objectifs :

1. Permettre la scolarisation des enfants déplacés suite au séisme avec la distribution de kits scolaires d'urgence et l'aide aux écoles pour l'intégration de ces enfants ;
2. Distribuer à chaque rentrée scolaire des kits aux enfants déplacés et aux enfants démunis, et favoriser la pérennité des écoles et la formation des professeurs afin d'offrir aux écoliers qui les fréquentent un enseignement de qualité ;
3. Favoriser le développement de projets agricoles ouvrant des perspectives d'avenir aux enfants après leur scolarité.

III) Bénéficiaires du projet

500 enfants déplacés aux Abricots suite au séisme
Les enfants démunis de la commune des Abricots
Les 12 écoles de la Fondation Paradis des Indiens

IV) Partenaires

Fondation Paradis des Indiens
Maire de la commune des Abricots, Mr Jean-Claude Fignolé
La Fondation de France et La Fondation Lemarchand

PROGRAMME DE SOS ENFANTS



HAITI
Cité Soleil

**Equipement des classes de Préscolaire du Groupe St Alphonse
après leur reconstruction post séisme**

I) Description du projet

Construction de 3 salles de classe, d'un bureau, d'un local de stockage et des latrines pour accueillir des Préscolaires et équipement de ces constructions.

II) Objectifs spécifiques

Equiper les constructions pour l'accueil des enfants de 3 à 6 ans :

- Equipement mobilier
- Jeux et équipements extérieurs
- Matériels éducatifs
- La collection de manuels « C'est mon cahier »

III) Bénéficiaires du projet

100 élèves de préscolaires du Bidonville de Cité Soleil

IV) Partenaires

Le Conseil d'Administration de Saint-Alphonse (CASA)